

CONDITIONS GÉNÉRALES



SAMEN
GENIETEN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ROOMPOT REIZEN & ROOMPOT PARTNERS

1. Définitions
2. Applicabilité des Conditions Générales
3. Réalisation du Contrat
4. Annuler ou modifier le Contrat
5. Conditions financières
6. Obligations Roompot Reizen & Roompot Partners
7. Obligations Vacancier et Co-vacancier
8. (Utilisation) Hébergement
9. Équipements (à l'intérieur ou à l'extérieur du Parc de vacances)
10. Informations de voyage
11. Réclamations
12. Responsabilité
13. Données personnelles
14. Loi applicable et juridiction compétente
15. Autres dispositions

1. DÉFINITIONS

Caution : le montant facturé avant l'arrivée, ou pendant le séjour, en tant qu'avance sur des dommages éventuels causés par l'hôte pendant le séjour. Aussi des amendes contractuelles perdues peuvent être réglées avec la caution.

Conditions Générales de vente : ces conditions générales de Roompot Reizen & Roompot Partners qui s'appliquent aux contrats conclus par rapport à la location d'un hébergement rendu disponible par un Fournisseur d'hébergement, autre que Roompot Reizen & Roompot Partners.

Contrat : le contrat pour la location d'un Hébergement par le Fournisseur d'hébergement d'un Hébergement offert par Roompot Reizen ou Roompot Partners avec les Conditions Générales additionnelles.

Co-vacanciers : les personnes annoncées par le Vacancier pendant la réservation et/ou qui font partie des participants du voyage.

Équipements : tous les équipements à l'intérieur ou à l'extérieur des parcs dont on peut se servir sur la base du contrat.

Formulaire de réservation : le formulaire dans lequel le Vacancier remplit toutes les données obligatoires ayant comme objectif de faire une réservation pour la location d'un Hébergement.

Fournisseur d'hébergement : le propriétaire et/ou l'administrateur installé par le propriétaire de l'Hébergement à louer, autre que Roompot Reizen & Roompot Partners.

Hébergement : Tous les logements de vacances qui sont aménagés à des fins récréatives (comme p.ex. tente, mobile home, caravane, bungalow, appartement, etc.).

Hôtes : toutes les personnes relevant de la notion de (Co-)vacancier et se servent de l'Hébergement et/ou les équipements des parcs, tout comme les visiteurs du parc.

Montant du séjour : les frais de location y inclus les réductions éventuelles et frais complémentaires, non compris les frais éventuels à payer sur place.

Parc de vacances : le parc où se trouve l'Hébergement.

Par écrit : par lettre, par télécopie, ou par e-mail.

Règlement du parc de vacances : le règlement établi par le Fournisseur d'hébergement pour l'usage d'hébergement et/ou du parc.

Roompot Reizen & Roompot Partners : les noms déposés et commerciaux pour la réservation d'un Hébergement géré par des tiers.

Site web : les sites web utilisés par Roompot Reizen & Roompot Partners pour offrir l'hébergement.

Tiers : autres que Roompot Reizen & Roompot Partners et/ou le (Co-)vacancier.

Vacancier : la personne (morale) qui fait la réservation et qui, par cela, est le cocontractant de Roompot Reizen & Roompot Partners.

2. APPLICABILITE DES CONDITIONS GENERALES

Ces Conditions Générales s'appliquent à toute l'offre de Roompot Reizen ou Roompot Partners, et aux contrats concernant la location des hébergements qui sont conclus par l'intermédiaire de Roompot Reizen ou Roompot Partners avec le Fournisseur d'hébergement. Ces conditions sont un élément indissoluble du contrat.

3. REALISATION DU CONTRAT

3.1. Réserver

3.1.1. Une réservation pour un hébergement peut être effectuée en ligne, ainsi que par téléphone. Ces deux façons sont contraignantes pour les deux parties.

Réserver en ligne

3.1.2. Un contrat sous conditions suspensives sera réalisé entre le Vacancier et le Fournisseur d'hébergement par rapport à la location d'un hébergement explicitement offert par Roompot Reizen ou Roompot Partners sur le site web, si

- a) le Vacancier souscrit à ces Conditions Générales (de Roompot Reizen & Roompot Partners).
- b) le Vacancier remplit toutes les données obligatoires pour effectuer la réservation en ligne, et ensuite il rend définitif la réservation au moyen du bouton « Confirmer ».

3.1.3. Chaque réception d'une réservation effectuée sur les sites web sera confirmée par Roompot Reizen ou Roompot Partners à l'aide d'un e-mail au Vacancier, ce qui signifie que la réservation est reçue et examinée. Par cela, la réservation est contraignante pour le Vacancier.

3.1.4. Après la réception de la réservation, elle sera soumise à un contrôle d'exactitude. Si la réservation est correcte, la condition suspensive, visée au point 3.1.2., est remplie et le Contrat s'est réalisé.

3.1.5. Si le Vacancier n'a pas reçu un accusé de réception par e-mail, il se peut que la réservation n'ait pas réussi, et le Vacancier doit contacter Roompot Reizen ou Roompot Partners. À défaut, le Vacancier ne peut pas faire appel à la réservation.

Réserver par téléphone

3.1.6. Le Vacancier peut également effectuer une réservation via le centre d'appels de Roompot Reizen & Roompot Partners. Le numéro de téléphone est indiqué sur le site web.

3.1.7. Avec une réservation par téléphone, un Contrat sera réalisé.

Facture de réservation

3.1.8. Après le contrôle et le traitement de la réservation effectuée par téléphone ou sur le site web, le Vacancier reçoit la facture de réservation par e-mail (ou éventuellement par la poste à la requête du Vacancier) de Roompot Reizen ou Roompot Partners. Si cette facture de réservation n'est pas reçue dans les 5 jours suivant la réservation, le Vacancier doit contacter Roompot Reizen ou Roompot Partners. À défaut, le Vacancier ne peut pas faire appel à la réservation. Le Vacancier doit soumettre la facture de réservation à un contrôle d'exactitude. Des erreurs éventuelles doivent être transmises à Roompot Reizen ou Roompot Partners au plus tard dans les 24 heures suivant la réception de la facture de réservation.

Refuser une réservation

3.1.9. Il y a des Fournisseurs d'hébergement qui refusent des réservations d'un groupe de touristes qui se compose de jeunes. C'est pourquoi Roompot Reizen & Roompot Partners se réservent le droit de refuser ce type de réservation.

3.1.10. Roompot Reizen & Roompot Partners se réservent également le droit de refuser une réservation quand il est soupçonné que l'Hébergement sera utilisé contraire à ces Conditions Générales.

3.2. Droit de rétractation

3.2.1. Les réservations effectuées sont impératives pour le Vacancier, selon la loi. Un droit de rétractation (dit la période de réflexion) visé au code civil n'est pas applicable sur les services concernant la location d'un Hébergement.

3.3. Vacancier

3.3.1. Le Vacancier du voyage doit avoir l'âge minimum de 18 ans au moment de la réservation.

3.3.2. Le Vacancier est solidairement responsable pour tous les Co-vacanciers annoncés par le Vacancier et qui l'accompagnent pendant le séjour.

3.3.3. Le Vacancier est responsable pour l'exécution de toutes les obligations résultant du Contrat.

3.3.4. Toute correspondance est adressée à l'adresse du Vacancier.

4. ANNULER OU MODIFIER LE CONTRAT

4.1. Annuler par le Vacancier

Il se peut que vous soyez obligé d'annuler vos vacances pour cause de circonstances imprévues. Dans ce cas, le Vacancier ou son remplaçant doit notifier Roompot Reizen ou Roompot Partners Par écrit ou par téléphone (pendant les heures de bureau). Dans la plupart des cas, une annulation ou modification entraînera des frais.

4.1.1. Annuler avec une assurance annulation souscrite. Souscrire une assurance annulation via Roompot Reizen & Roompot Partners.

- a) Sur la facture de réservation vous trouverez une option pour la souscription d'une assurance annulation.
- b) Les frais relativement à cette assurance sont indiqués sur la facture de réservation.
- c) Si le (Co-)Vacancier souhaite de souscrire une assurance annulation, il payera les frais totaux pendant le premier règlement. À défaut, le (Co-)Vacancier ne peut plus faire appel à (la souscription de) l'assurance annulation offerte.

Lorsque l'assurance annulation offerte est souscrite correctement:

Si la raison d'annulation ressortit aux conditions de l'assurance annulation, le Vacancier reçoit un compte d'annulation de Roompot Reizen ou Roompot Partners au nom du Fournisseur d'hébergement, accompagné d'une lettre.

4.1.2. Annuler selon les Conditions Générales de vente.

Lorsque le (Co-)Vacancier n'a pas souscrit une assurance annulation, ou lorsque la raison d'annulation ne ressortit pas aux conditions visées au 4.1.1., la réservation sera annulée selon les conditions mentionnées ci-après. À côté des frais de réservation et frais de préférences (et des frais éventuels de l'assurance annulation), le (Co-)Vacancier doit les montants suivants :

- En cas d'annulation avant les 42 jours (non compris) qui précèdent la date d'arrivée : 30% du Montant du séjour ;
- En cas d'annulation entre le 42ème jour (inclus) et le 28ème jour (non compris) avant la date d'arrivée : 60% du Montant du séjour ;
- En cas d'annulation entre le 28ème jour (inclus) et la date d'arrivée : 90% du Montant du séjour
- En cas d'annulation à la date d'arrivée ou plus tard : tout le Montant du séjour.

4.2. Annulation par Roompot Reizen & Roompot Partners

4.2.1. En cas de force majeure ou de circonstances imprévues, Roompot Reizen ou Roompot Partners peut, au nom du Fournisseur d'hébergement, annuler la réservation. On entend par circonstances imprévues ou force majeur entre autres, mais néanmoins pas uniquement :

- a) Que l'Hébergement n'est plus approprié à la location (par exemple en raison d'une inondation, d'un incendie de forêt, ou en cas de non-exécution du Fournisseur d'hébergement).
- b) Que l'Hébergement n'est plus disponible (par exemple en cas de vente soudaine de l'hébergement par le Fournisseur d'hébergement, une surréservation, ou une faillite du Fournisseur d'hébergement).

4.2.2. Roompot Reizen ou Roompot Partners informent directement le Vacancier, en indiquant les raisons, par écrit ou par téléphone.

4.2.3. Dans ce cas, Roompot Reizen ou Roompot Partners essayeront de proposer un hébergement équivalent pour le même Montant du séjour. Roompot Reizen ou Roompot Partners évaluent cette équivalence de l'Hébergement alternatif sur la base de l'emplacement, de la catégorie de l'Hébergement et des équipements transmis au moment de la réservation.

4.2.4. Lorsque Roompot Reizen ou Roompot Partners ne peuvent pas proposer un alternatif adéquat, ou lorsque le Vacancier n'accepte pas l'alternatif proposé, Roompot Reizen ou Roompot Partners passent au remboursement de toutes les sommes versées en tout ou en partie, sans qu'aucune indemnisation puisse être réclamée.

4.2.5. Roompot Reizen & Roompot Partners déclinent toute responsabilité pour des services éventuelles réservés par le (Co-)Vacancier (par exemple : billets d'avion, location de voiture, ferries, autocar etc.).

4.3. Modifier le Contrat

4.3.1. Après la réception de la facture de réservation, le Vacancier a la possibilité de demander des modifications pour la réservation effectuée, dans la mesure du possible selon Roompot Reizen & Roompot Partners et/ou le Fournisseur d'hébergement.

4.3.2. Au nom du Fournisseur d'hébergement, Roompot Reizen ou Roompot Partners comptent 25€ par réservation pour ces modifications.

4.3.3. En cas d'une modification de l'hébergement, les conditions d'annulation visées à l'article 4.1 s'appliquent sans restrictions. En ce qui concerne les règlements nommés à l'article 4.1.2., on se base sur la première réservation.

4.3.4. Lorsque le Vacancier veut appliquer une modification, il doit la transmettre Par écrit ou par téléphone à Roompot Reizen ou Roompot Partners.

4.3.5. Lorsque une modification n'est pas possible, la première réservation reste en vigueur. Roompot Reizen ou Roompot Partners informera le Vacancier dès que possible après la demande de modification.

4.3.6. Lorsqu'un des Co-vacanciers a un empêchement, la place libre peut être prise par une autre personne, pourvue qu'elle répond aux conditions liées au Contrat.

4.3.7. En cas d'un Co-vacancier supplémentaire, il se peut qu'il y ait également des frais supplémentaires. Le cas échéant, les prix par personne sont indiquées dans la description de l'Hébergement sur le Site web.

4.3.8. Lorsque le Vacancier est empêché, la place libre peut être prise par une autre personne. Dans ce cas, l'autre personne se chargera de la réservation. Pour une telle modification, les conditions concernant « reprendre la réservation », telles que prévues à l'article 4.3.9., sont en vigueur.

4.3.9. Lorsque toute la réservation est reprise par un autre groupe, Roompot Reizen ou Roompot Partners peut modifier la réservation, à condition que l'Hébergement et le Fournisseur d'hébergement en question permettent une telle modification. Ce faisant, les conditions suivantes sont en vigueur :

- Lors d'une reprise d'une réservation, les frais de modification de 25€ sont comptés.
- Le Vacancier informe Roompot Reizen ou Roompot Partners de la reprise Par écrit.
- Les sommes déjà versées seront considérées comme payées. Les deux parties doivent résoudre ensemble ce paiement.

5. CONDITIONS FINANCIERES

5.1. Montant du séjour et frais

5.1.1. Les prix sont indiqués par Hébergement par semaine, par week-end ou par une période de lundi à vendredi, sauf indication contraire (le cas échéant).

5.1.2. En cas d'une offre en promotion, pendant laquelle certaines nuits sont offertes gratuitement, les nuits les moins chères sont déduites du Montant du séjour.

5.1.3. Il n'est pas possible de combiner des réductions.

5.1.4. Roompot Reizen, Roompot Partners, et le Fournisseur d'hébergement se réservent le droit de modifier le Montant du séjour, lorsque un relèvement des taxes et des impôts l'exige.

5.1.5. Les promotions éventuelles ne s'appliquent pas aux réservations déjà effectuées.

5.1.6. Le règlement de la réservation est au compte et aux risques du et au nom du Fournisseur d'hébergement concerné.

5.1.7. Lorsque le Vacancier souhaite de recevoir une facture mentionnant la TVA pour le prix de la location, il doit la réclamer chez le Fournisseur d'hébergement.

5.2. Autres frais

5.2.1. Ce sont des charges fixes qui sont liées à la réservation (comme les frais de réservation obligatoires).

5.2.2. Ces autres frais doivent être payés à Roompot Reizen ou Roompot Partners au moment de la réservation.

5.2.3. Les frais indiqués sur la facture de réservation reviennent au Fournisseur d'hébergement, sauf indication contraire sur la facture de réservation.

5.3. Frais facultatifs

5.3.1. Ce sont des frais qui sont liés à une option, comme la souscription d'une assurance annulation.

5.3.2. Les frais facultatifs doivent être payés à Roompot Reizen ou Roompot Partners au moment de la réservation.

5.3.3. Les frais indiqués sur la facture de réservation reviennent au Fournisseur d'hébergement, sauf indication contraire sur la facture de réservation.

5.4. Frais à régler sur place / Caution

5.4.1. Les frais à régler sur place sont entre autres:

- Les frais additionnels obligatoires (par exemple pour électricité, chauffage et gaz.)
- Les frais des services optionnels éventuellement réservés pour l'usage sur place, à condition que ce soit indiqué sur le Site web (par exemple : lit d'enfant, literie, animal domestique).
- Impôts ou taxes dus éventuels (comme taxe de séjour, taxe sur la pollution).

5.4.2. Les informations exactes concernant les frais à régler sur place sont indiqués par Parc de vacances/Hébergement sur le Site web, ce qui n'exclut pas que les montants peuvent être modifiés entre le moment de la réservation et la date d'arrivée, et/ou que des nouvelles taxes sont entrés en vigueur. Les frais qui sont en vigueur au moment de l'arrivée sont des frais dus. Roompot Reizen ou Roompot Partners déclinent toute responsabilité pour ces modifications, puisqu'elles ne font pas partie de l'influence de Roompot Reizen ou Roompot Partners.

5.4.3. Le Vacancier payera une Caution au Fournisseur d'hébergement au moment de l'arrivée, ou alors il remettra une autorisation écrite pour l'encaissement de la Caution. Le moyen de paiement de la Caution diffère par Fournisseur d'hébergement. Roompot Reizen ou Roompot Partners détermineront la façon dont le Vacancier doit payer la Caution.

5.4.4. Des dommages causés à l'Hébergement, à son inventaire ou au Parc pendant la période de location, les frais supplémentaires pour le nettoyage à cause de l'abandon impropre de l'Hébergement, et des frais éventuels à payer sur place peuvent être réglés avec la Caution. Lorsque la Caution est insuffisante pour couvrir ces dommages ou frais, le (Co-)Vacancier doit régler le déficit sur place.

5.4.5. Il se peut que, lorsque le (Co-)Vacancier part hors des heures du départ, il ne reçoive pas en retour la Caution.

5.4.6. Roompot Reizen ou Roompot Partners ne portent aucune responsabilité pour la perception et/ou le remboursement de cette Caution, et les frais visés à cet article.

5.5. Structure de la facture de réservation

5.5.1. Les frais suivants sont indiqués sur la facture de réservation :

- Le Montant du séjour
- Les frais fixes obligatoires, parmi lesquels les frais de réservation
- Les frais facultatifs (pour l'assurance annulation)

5.6. Paiement

5.6.1. Au moment de la réception de la facture de réservation, les frais suivants doivent être réglés :

Jusqu'à 71 jours avant la date d'arrivée :

- Dans les 14 jours : 50 % du Montant du séjour
- 2 mois avant la date d'arrivée : le montant restant

Entre 24 et 70 jours avant la date d'arrivée :

Dans les 14 jours suivant la réservation : le montant total

Entre 15 et 23 jours avant la date d'arrivée :

Dans les 5 jours suivant la réservation : le montant total

Entre 4 et 14 jours avant la date d'arrivée :

Dans les 24 heures suivant la réservation : le montant total

Entre 0 et 3 jours avant la date d'arrivée :

Le paiement doit être réglé avant l'arrivée (virement direct)

5.6.2. Le montant total indiqué sur la facture de réservation doit être réglé, en toutes circonstances, avant le commencement de la période de location.

5.6.3. Après la réception du montant total indiqué sur la facture de réservation, les documents de voyage sont envoyés au Vacancier dès que possible. Le Vacancier reçoit les documents de voyage au plus tard 2 semaines avant la date d'arrivée.

5.6.4. À l'exception des réservations de dernière minute.

5.7. Défaut de paiement

5.7.1. Lorsque le montant n'est pas réglé après l'expiration du délai de paiement, Roompot Reizen ou Roompot Partners se réservent le droit d'annuler la réservation et de rendre le Vacancier responsable des coûts encourus.

5.7.2. Dans ce cas, les conditions d'annulation seront applicables selon article 4.1.2. et les montants déjà versés seront réglés avec les frais d'annulation.

5.7.3. Roompot Reizen ou Roompot Partners se réservent le droit de confier, au nom du Fournisseur d'hébergement, à d'autres la créance (par exemple une agence de recouvrement de créances). Tous les frais y afférents, judiciaires et extrajudiciaires, ainsi que le taux légal, seront répercutés sur le Vacancier.

6. OBLIGATIONS ROOMPOT REIZEN & ROOMPOT PARTNERS

6.1.1. Roompot Reizen & Roompot Partners feront tous ses efforts pour mettre à jour les informations fournies sur le Site web conformément aux informations proposées, dès que possible après réception des informations supplémentaires transmises par le Fournisseur d'hébergement.

6.1.2. Roompot Reizen & Roompot Partners déclinent toute responsabilité pour l'absence d'informations sur le Site web qui ne sont pas transmises (à temps) par le Fournisseur d'hébergement.

7. OBLIGATIONS VACANCIER ET CO-VACANCIER

7.1. Respecter les obligations des Conditions Générales et du Règlement du Parc de vacances

7.1.1. Le Vacancier et le Co-vacancier, et leurs invités éventuels, s'engagent à respecter correctement toutes les obligations prises dans ces Conditions Générales et dans le Règlement du Parc de vacances, sauf si c'est une obligation qui incombe sûrement à Roompot Reizen, Roompot Partners, ou le Fournisseur d'hébergement.

7.1.2. Le (Co-)Vacancier est obligé de prendre connaissance du Règlement du Parc de vacances ou d'autres règles faisant partie de l'Hébergement qu'il a choisi, avant d'engager le Contrat, visé à l'article 8.3.

7.1.3. Le non-respect de ces obligations sera considéré comme un défaut imputable concernant le respect du Contrat, ce qui conduit à ce que le Vacancier soit redevable d'indemnité à l'égard de Roompot Reizen ou Roompot Partners.

8. (UTILISATION) HÉBERGEMENT

8.1. L'état de l'Hébergement et la nature de l'utilisation

8.1.1. L'Hébergement est mis à la disposition du (Co-)Vacancier en bon état par le Fournisseur d'hébergement. Lorsque le (Co-)Vacancier est d'avis que cela n'est pas le cas, il doit le faire savoir immédiatement.

8.1.2. Le Vacancier s'oblige à traiter l'Hébergement loué et son inventaire avec soin. L'Hébergement doit être remis en état initial et balayé lors du départ. Tous les dommages causés par le Vacancier ou le Co-Vacancier à l'Hébergement loué doivent être notifiés au Fournisseur d'Hébergement avant le départ, ainsi qu'être réglés directement (avec l'administrateur/la réception).

8.1.3. Lorsque l'Hébergement est remis d'une façon malpropre ou avec des dommages causés à l'inventaire, une partie de (ou toute) la Caution peut être retenue, comme visée à l'article 3.5.

8.1.4. Les Hébergements ne peuvent être utilisés que pour des fins récréatives, sauf s'il est convenu autrement Par écrit. En tout cas, ces fins récréatives ne comprennent pas l'utilisation de l'Hébergement pendant une période dans laquelle un des (ou plusieurs) utilisateurs de cet Hébergement exécute(nt) des travaux, malgré le fait que ce sont des travaux payés ou impayés, et malgré le fait que ces travaux sont menés en tant que salarié ou pas.

8.2. Nombre maximal de personnes/visiteurs autorisés

8.2.1. Il est interdit d'excéder la capacité maximum de personnes autorisées de l'hébergement réservé (y compris des enfants et des bébés), comme indiqué sur le Site web (www.roompot.nl). Dans ce cas, le Fournisseur d'hébergement peut refuser le (Co-) Vacancier, et celui-ci n'a aucun droit d'indemnisation.

8.2.2. Il est interdit de recevoir des invités, ou de les laisser passer la nuit sans autorisation préalable du Fournisseur d'Hébergement.

8.3. Conditions spécifiques pour l'utilisation

8.3.1. L'Hébergement est situé dans un Parc de vacances, dans un bâtiment, ou dans un autre environnement qui n'est pas géré par Roompot Vakanties.

8.3.2. Le Fournisseur d'hébergement est autorisé à poser des conditions (parmi lesquelles des règles de conduite et des consignes vestimentaires) pour l'utilisation de l'Hébergement et/ou le Parc de vacances, ou le bâtiment dans lequel se trouve cet Hébergement. Cela s'applique également à l'utilisation des équipements offerts. Ces conditions sont pris dans le règlement (du Parc de vacances) appartenant à l'Hébergement concerné.

8.3.3. Le règlement (du Parc de vacances) peut être retrouvé et téléchargé sur le Site web et/ou peut être envoyé gratuitement au (Co-)Vacancier.

8.3.4. Le (Co-)Vacancier accepte les conditions de ce règlement (du Parc de vacances) et il respecte tous les règles qui sont posés dans ce règlement.

8.3.5. Lorsque le (Co-)Vacancier agit en dépit des dispositions du Contrat conclu, des Conditions Générales, du Règlement du parc de vacances, et/ou des règles généraux de la décence et de la moralité, le Fournisseur d'hébergement, Roompot Reizen ou Roompot Partners au nom du Fournisseur d'hébergement est/sont autorisé(s) à conclure immédiatement le Contrat, et à renvoyer le (Co-)Vacancier de l'Hébergement et du Parc de vacances, sans que Roompot Reizen ou Roompot Partners soient obligés de rembourser les montants payés, et sans préjudice du droit de Roompot Reizen ou Roompot Partners à une indemnisation.

8.4. Choix de l'Hébergement

8.4.1. Le Vacancier lui-même est responsable du choix d'un Hébergement qui répond à ses désirs ou exigences, ou celles de son/ses Co-vacancier(s).

8.4.2. Roompot Reizen ou Roompot Partners déclinent toute responsabilité pour un Hébergement et/ou un Parc de vacances qui n'est pas satisfaisant et/ou accommodé selon les désirs et exigences du Vacancier ou des Co-vacanciers.

8.5. Animaux domestiques

8.5.1. Principalement, les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans les Hébergements offerts, sauf exception explicite.

8.5.2. Lorsque des animaux domestiques sont autorisés dans l'Hébergement, il faut les annoncer à tout instant.

8.5.3. Annoncer un animal domestique après la réservation sera considéré comme une modification, comme visée à l'article 4.3., et cela doit donc répondre aux conditions posées.

8.5.4. Emporter un animal domestique sans l'annoncer peut provoquer le Fournisseur d'hébergement à empêcher le Vacancier d'entrer dans le Parc des vacances et/ou dans l'Hébergement, même s'il est indiqué sur le Site web que des animaux domestiques sont autorisés.

8.5.5. Emporter un animal domestique peut entraîner des conditions et/ou des frais supplémentaires (pour le nettoyage).

8.5.6. Les animaux domestiques doivent répondre à chaque instant aux règles d'hygiène et de vaccination qui sont en vigueur dans le pays où se trouve l'Hébergement. Lorsque un animal ne répond pas à ces exigences, ou lorsque le Vacancier ne peut pas prouver que l'animal répond à ces exigences, le Fournisseur d'hébergement est autorisé à empêcher l'animal domestique d'entrer dans le Parc des vacances et/ou dans l'Hébergement.

8.5.7. Le Vacancier est, et reste, à tout instant responsable pour des dommages éventuels causés au Fournisseur d'hébergement et/ou aux Tiers par l'animal domestique, même si ces dommages sont le résultat de la non-conformité aux exigences visées au point 8.5.6.

9. ÉQUIPEMENTS (A L'INTERIEUR OU A L'EXTERIEUR DU PARC DE VACANCES)

9.1. Heures d'ouverture et frais

9.1.1. Dans les descriptions de l'Hébergement indiqués sur le Site web, des informations sont fournies concernant les équipements offerts, avec une indication des frais éventuels connus par Roompot Reizen & Roompot Partners. Avec la plus grande minutie, Roompot Reizen & Roompot Partners incorporent toutes les données connues concernant la présence, les frais et les heures d'ouverture de tous les équipements. Lorsque Roompot Reizen & Roompot Partners sont mis au courant des modifications éventuelles, elles seront indiqués sur le Site web chez l'Hébergement concerné.

9.1.2. Lorsqu'il n'y a pas de frais indiqués pour l'utilisation des équipements, cela ne signifie pas que l'utilisation de ces équipements est gratuite.

9.1.3. Roompot Reizen ou Roompot Partners déclinent toute responsabilité pour des frais inattendus et comptés sur place, ou des frais modifiés pour l'utilisation des équipements ou services offerts des Tiers.

9.1.4. Roompot Reizen ou Roompot Partners ne peuvent pas garantir que les équipements indiqués sur le Site web sont toujours disponibles. Il se peut que, surtout en dehors de la haute saison, certains équipements soient fermés. Dans de nombreux cas, les équipements appartenant à un Hébergement sont affermés aux Tiers, de sorte que Roompot Reizen, Roompot Partners, et/ou le propriétaire de l'Hébergement concerné n'ont pas une influence contraignante sur les heures d'ouverture. Cela est par exemple le cas pour un restaurant, un bar, une piscine, un supermarché, et l'animation. C'est également le cas pour certains équipements aux environs de l'Hébergement.

10. INFORMATIONS DE VOYAGE

10.1. Les déplacements à destination et en provenance de l'Hébergement

10.1.1. Les déplacements à destination et en provenance de l'Hébergement réservé est arrangé par le (Co-)Vacancier lui-même, et c'est à ses risques et périls.

10.2. Arrivée et départ

10.2.1. Les heures d'arrivée et du départ diffèrent d'un Parc de vacances/Hébergement à l'autre, et elles sont indiquées sur l'itinéraire ou sur le voucher pour présentation à l'accueil.

10.2.2. Une arrivée prématurée est à vos risques et périls.

10.2.3. Une arrivée retardée prévue doit être annoncée directement par téléphone à l'administrateur de l'Hébergement réservé.

10.2.4. En cas d'absence, le Vacancier doit contacter Roompot Reizen ou Roompot Partners par téléphone.

10.2.5. À défaut des conditions visées aux points 10.2.3. et/ou 10.2.4., l'Hébergement reste réservé pour le Vacancier pendant 24 heures au maximum après l'expiration de l'heure d'arrivée.

10.2.6. Lorsque le Vacancier n'arrive pas dans les 24 heures, ou se présente d'une autre manière pendant cette période au Fournisseur d'hébergement, Roompot Reizen ou Roompot Partners, la réservation sera tenue pour annulée conformément aux conditions visées à l'article 4.1. de ces Conditions Générales.

10.2.7. Il vaut pour toutes les réservations que, en cas d'une arrivée retardée ou d'un départ prématuré, les frais de toute la période réservée doivent être payés.

10.3. Documents (de voyage) et autres obligations

10.3.1. Le (Co-)Vacancier doit prendre soin de tous les documents (de voyage) nécessaires, et/ou des vaccinations obligatoires pour des personnes et des animaux (domestiques). Roompot Reizen & Roompot Partners ne portent aucune responsabilité pour des documents (de voyage) qui ne sont pas en règle, et/ou pour le manque des vaccinations obligatoires ou des certificats de santé.

11. RÉCLAMATIONS

Roompot Reizen & Roompot Partners font une différence entre des réclamations précédant les vacances et des réclamations à propos du séjour.

11.1. Une réclamation précédant vos vacances

11.1.1. Des réclamations concernant le processus de la réservation, le Site web, la fourniture d'informations, ou les services de Roompot Reizen & Roompot Partners sont déposées à tout instant auprès Roompot Reizen ou Roompot Partners. Ces parties tentent de résoudre les réclamations dès que possible.

11.2. Une réclamation concernant l'Hébergement et/ou le Parc de vacances

11.2.1. Lorsque le (Co-)Vacancier veut déposer une réclamation concernant l'Hébergement, le Parc de vacances, ou les équipements, il doit la proposer à tout instant d'abord au Fournisseur d'hébergement ou la réception du Parc de vacances concerné, afin de leur permettre de résoudre immédiatement la réclamation.

11.2.2. Si aucune solution satisfaisante n'est trouvée, le (Co-)Vacancier peut contacter Roompot Reizen ou Roompot Partners, de sorte qu'ils puissent essayer de trouver une solution dès que possible. Roompot Reizen ou Roompot Partners tentent de résoudre la réclamation dans les 48 heures.

11.2.3. Contacter Roompot Reizen & Roompot Partners en dehors des heures de bureau n'est visé que pour des cas d'urgence et des réclamations sévères.

11.2.4. Lorsque le (Co-)Vacancier manque de communiquer sa réclamation pendant son séjour Par écrit ou par téléphone à Roompot Reizen ou Roompot Partners, ce qui empêche ces parties de résoudre la réclamation, il n'est plus possible pour le (Co-)Vacancier de faire appel à la réclamation plus tard. Un droit éventuel à l'indemnité sera éliminé.

11.3. Procédure de réclamation

11.3.1. Une réclamation déposée (par téléphone) auprès Roompot Reizen ou Roompot Partners qui n'a pas été résolue à la satisfaction du (Co-)Vacancier, doit être déposée dans les 2 semaines suivant la date de départ de l'Hébergement auprès Roompot Reizen ou Roompot Partners Par écrit et fondée, avec des photos et/ou d'autres pièces à conviction.

11.3.2. Des réclamations qui sont déposées plus tard, ne sont pas examinées.

11.3.3. Après la réception de la réclamation par Roompot Reizen ou Roompot Partners, le (Co-)Vacancier recevra un accusé de réception dans un mois suivant cette réception. Dans cet accusé se trouve un complément d'information concernant le déroulement de la procédure de réclamation.

12. RESPONSABILITE

12.1 Limitation de la responsabilité de Roompot Reizen & Roompot Partners

12.1.1. Roompot Reizen & Roompot Partners déclinent toute responsabilité en cas de perte et/ou vol (y compris l'argent), détérioration des objets personnels, dommages ou blessures causés au (Co-)Vacancier, quelle qu'en soit la cause.

12.1.2. L'utilisation des tous les équipements et services sur le Parc de vacances est aux risques et périls du (Co-)Vacancier.

12.1.3. Roompot Reizen & Roompot Partners déclinent toute responsabilité pour des dommages subis, parce que l'Hébergement loué ne répond pas aux désirs et exigences du Vacancier.

12.1.4. Roompot Reizen & Roompot Partners ne peut assumer aucune responsabilité pour des activités (de construction) inattendues aux environs de l'Hébergement réservé, des travaux des voies d'accès et/ou des routes principales, des nuisances acoustiques par des voisins, cloches de l'église, voitures, trains ou outils agricoles, des dérangements par la vermine et des problèmes de l'environnement aux alentours de l'Hébergement.

12.1.5. Roompot Reizen & Roompot Partners ne sont pas liés par des fautes ou erreurs évidentes sur le(s) Site(s) web.

12.1.6. Roompot Reizen & Roompot Partners ne sont pas responsables de la justesse du matériel (photographique) fourni et/ou composé par des Tiers.

12.1.7. Les Sites web contiennent des hyperliens vers d'autres sites. Roompot Reizen & Roompot Partners déclinent toute responsabilité pour ces Sites web et ils n'assument aucune responsabilité à l'égard de la légalité, la disponibilité et la justesse des données de ces Sites web. Le contenu de ces Sites web ne fait jamais partie du Contrat.

12.1.8. Le (Co-)Vacancier est censé être au courant des lois et des réglementations locales. Roompot Reizen & Roompot Partners déclinent toute responsabilité pour les conséquences des infractions éventuelles commises par le (Co-)Vacancier.

12.2. Responsabilité du Vacancier

12.2.1. Sous réserve des dispositions de l'article 7, le Fournisseur d'hébergement est libre de remettre des règles au (Co-)Vacancier, concernant l'utilisation de l'Hébergement et tout ce qui en fait partie.

12.2.2. Pendant le séjour, le Vacancier est responsable pour des dommages causés à l'Hébergement, l'aménagement, et toutes les choses qui font partie de l'Hébergement réservé, quel que soit l'auteur des dommages. En premier lieu, le règlement de ces dommages doit se dérouler entre le Fournisseur d'hébergement et le Vacancier'.

12.2.3. Lorsque les dommages ne sont pas réglés avec le Fournisseur d'hébergement, Roompot Reizen & Roompot Partners sont autorisés (au nom du Fournisseur d'hébergement) de rendre le Vacancier responsable des dommages causés. Tous les frais additionnels sont à la charge du Vacancier. Ces frais sont indiqués sur la facture de réservation.

13. DONNEES PERSONNELLES

13.1. Utilisation des données (personnelles)

13.1.1. Les données personnelles remplies qui sont nécessaires à votre réservation seront utilisées pour le règlement de la réservation. En cas d'une modification des données déjà fournies, le (Co-)Vacancier est obligé de les communiquer directement Par écrit à Roompot Reizen ou Roompot Partners.

13.1.2. Les informations remplies seront insérées également dans la base de données clients de Roompot Vakanties, ayant comme but de les utiliser pour la communication entre Roompot Vakanties et le Vacancier à propos de la réservation (par exemple eu égard à l'expédition de la facture de réservation et les informations nécessaires concernant la réservation, etc.) et pour l'envoi des offres spéciales et des renseignements sur Roompot Reizen & Roompot Partners.

13.1.3. Les données nécessaires pour la réservation et la façon dont elles seront utilisées peuvent être retrouvées sur le Site web, sous le titre « Données personnelles ».

14. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

14.1.1. La loi néerlandaise est applicable aux Contrats conclus, modifiés, ou complétés sur la base de ces Conditions Générales, sauf si, en vertu des règles impératives, une autre loi doit être appliquée.

14.1.2. Des conflits concernant le Contrat ne peuvent être proposés qu'à la juridiction compétente à Middelburg (en Zélande, aux Pays-Bas), sauf si c'est un conflit pour lequel les parties ne peuvent pas choisir une juridiction compétente ; dans ce cas, le juge habilité est celui qui sera habilité par la loi.

15. AUTRES DISPOSITIONS

15.1. Modifications

15.1.1. Roompot Reizen & Roompot Partners se réservent le droit d'introduire des modifications sur le Site web et/ou dans son offre sans notification préalable.

15.2. Correspondance

15.2.1. Toute correspondance à Roompot Reizen & Roompot Partners concernant le Contrat doit être adressée par la poste ou par e-mail à :

Roompot Reizen en/of Roompot Partners
Postbus 12
4493 ZG Kamperland
E-mail: info@roompot.nl

15.2.2. Roompot Reizen & Roompot Partners sont autorisés de modifier les adresses visées à l'article 15.2.1. Le Site web donnera toujours les coordonnées exactes.

15.2.3. Le Vacancier est responsable pour la fourniture des coordonnées exactes et il doit communiquer chaque modification de ces coordonnées directement à Roompot Reizen ou Roompot Partners

15.2.4. Roompot Reizen & Roompot Partners enverront des communication de préférence par e-mail au Vacancier. Le Vacancier ne peut pas faire appel aux communications de Roompot Reizen & Roompot Partners qui ne sont pas reçues parce que les coordonnées ne sont pas (ou plus) correctes, ou parce que l'adresse e-mail n'est pas (ou plus) correcte, ou à cause des problèmes (techniques) chez le Vacancier et/ou le fournisseur d'accès du Vacancier.

15.2.5. Il est possible que, pour une réservation d'affaires ou de longue durée des conditions différentes concernant le prix de location, la caution, le nettoyage, et la literie sont en vigueur.

Le contenu de ce Site web est composé avec la plus grande attention. La responsabilité à l'égard des modifications ou des imperfections ne peut toutefois pas être acceptée. Des augmentations des prix imprévues qui sont imposées par les autorités peuvent être répercutées sur le locataire. Tous les prix dans cette liste sont sous réserve de modifications. Nous ne sommes pas liés par des fautes (d'orthographe) et des erreurs évidentes sur ce Site web.